



Cany-Barville, le 03 septembre 2018

Monsieur Jean-Pierre THEVENOT
Maire de la commune de CANY-BARVILLE

à

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Objet : Conseil municipal - convocation

N/réf : JPT/IJ- 2018-09-02

Madame et Chère Collègue,
Monsieur et Cher Collègue,

Je vous invite à participer à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

Lundi 10 septembre 2018 à 20h30 à l'Hôtel de Ville
salle du conseil municipal

Ordre du jour :

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du mercredi 11 juillet 2018

Délibérations :

01/ Finances : Budget principal - décision modificative n° 2018-03

02/ Rétrocession par Habitat 76 de la résidence pour personnes âgées au profit du CCAS – centre communal d'action sociale : avis de principe de la commune sur le transfert des emprunts en cours

03/ LOGEAL Immobilière - Garantie d'emprunts – avenant de réaménagement de la dette pour allongement de la durée d'amortissement

04/ Finances : mise en place du prélèvement pour les loyers communaux et le service « restauration scolaire »

05/ Département de Seine-Maritime : contribution de la commune au Fonds de solidarité logement – FSL pour les exercices 2018-2019-2020

06/ Sécurité incendie – demande de fonds de concours auprès de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, pour la mise aux normes des poteaux incendie

07/ CCCA – transfert de compétences GEMAPI et hors GEMAPI au SMBV – Syndicat mixte des bassins versants de la Durdent, Saint Valery et Veulettes

08/ Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de la CCCA pour le Conservatoire de musique et de danse de la Côte d'Albâtre

09/ Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de la CCCA – Pôle PASE (action sociale et éducative) - annule et remplace la délibération N° 20180416.08

10/ Camping « le clos des charmillles » - révision de la grille tarifaire pour la location des résidences mobiles de loisirs, à compter du 1^{er} octobre 2018

11/ Convention de mise à disposition temporaire du bâtiment ex-Ribambelle, route du Lac, au profit de l'association « les RESTO DU COEUR »

.../...

.../...

12/ Location de la case commerciale – 11, place Robert Gabel

13/ Location de la case commerciale - 45, place Robert Gabel

14/ Remboursements par les assurances AXA et GROUPAMA de divers sinistres

15/ Personnel communal – service Urbanisme – transformation de poste

16/ Personnel communal – agents en contrat d'apprentissage

Compte-rendu des décisions du maire prises en vertu de la délégation de pouvoirs au maire.

Communications

Comptant sur votre présence,

je vous prie de croire, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Jean-Pierre THEVENOT

